

Compte rendu de séance

Séance du 29 Janvier 2019

L'an 2019 et le 29 Janvier à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de BEURIENNE CHANTAL Maire

Présents : Mme BEURIENNE CHANTAL, Maire, Mmes : BEAUDHUY NICOLE, CHARBONNEAU BRIGITTE, LAUNAY MONIQUE, POTHIER CORINNE, MM : CHASLINE JOEL, LAVERTON THIERRY, LE MOING JAMES, PERSONYRE JOEL, VAN BELLE JACQUES

Absent(e)s : FAVIER GWENAELLE (Donne Pouvoir à Jacques Van Belle), HASCOAT NATHALIE (Donne pouvoir à Chantal Beurienne), GUERTON BRUNO (Donne pouvoir à Monique Launay), SIMON SYLVIE, JOULIN DAVID

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 25/01/2019

Date d'affichage : 25/01/2019

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en
Le : 31/01/2019

Et publication ou notification 31/01/2019

Du : 31/01/2019

A été nommé(e) secrétaire : VAN BELLE JACQUES

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 - BORDURES DE TROTTOIRS ET CANIVEAUX RUE NEUVE - 2019-01

CLASSE DE DECOUVERTE DE L'ECOLE MATERNELLE - 2019-02

AUTORISATION DE PAIEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2019 - 2019-03

RESTITUTION DE LA COMPETENCE " GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES" AUX COMMUNES - 2019-04

DECLASSEMENT DU CHEMIN RURAL DES BORDES GIVRY ET D'UNE PARTIE DE CELUI DIT « DU MOULIN »'

TARIFS DES CONCESSIONS DES CASES DU COLOMBARIUM - 2919-05

REVISION DES TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES - 2019-06

RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017 - 2019-07

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2019 - BORDURES DE TROTTOIRS ET CANIVEAUX RUE NEUVE

réf : 2019-01

Vu, Le projet de création de bordures de trottoirs et de caniveaux Rue Neuve ;

Considérant, le coût prévisionnel des travaux :

- Maître d'œuvre : 6 500 € HT
- Travaux : 78 142.68 € HT
- **Coût prévisionnel des travaux : 84 642.68 € HT**

Considérant, la proposition de Madame le Maire de solliciter la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2019 auprès de la Préfecture du Loiret pour subventionner le projet de travaux à hauteur de 50% du montant HT des travaux, soit 42 321.34 € ;

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

AUTORISE, à l'unanimité, Madame le Maire à solliciter une subvention de 50% des travaux HT au titre de la DETR 2019 auprès de la Préfecture du Loiret.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

CLASSE DE DECOUVERTE DE L'ECOLE MATERNELLE

réf : 2019-02

Vu, le projet de classe découverte de l'école maternelle,

Considérant, le coût de la demande de subvention de la mairie pour le financement de la classe de découverte de l'école maternelle,

- **Pour les MS/GS : 10 340 €**

- Participation des parents : 155€
- Participation des coopératives par élèves : 35 €
- Participation des mairies par élèves : 45 €

Soit un coût par élève de 235€ (44 élèves).

- **Pour les PS : 3565 €**

- Participation des parents : 100 €
- Participation des coopératives par élèves : 25 €
- Participation des mairies par élèves : 30€

Soit un coût par élève de 155 € (23 élèves).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte à l'unanimité** la demande de subvention pour le financement de la classe de découverte à hauteur de 1965 €.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

AUTORISATION DE PAIEMENT DE L'INVESTISSEMENT 2019

réf : 2019-03

Vu l'article L. 1612-1 du code général des collectivités territoriales

Vu la section d'investissement votée en 2017 hors crédits afférents au remboursement de la dette

Considérant que le budget Principal 2019 ne sera pas voté avant le 31 mars 2018 ;

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,**

AUTORISE, à l'unanimité, le paiement des investissements de 201 du budget principal dans la limite de 25% des crédits d'investissement alloués en 2018, hors crédits afférents au remboursement de la dette, soit 221 765.96 €

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

RESTITUTION DE LA COMPETENCE " GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES" AUX COMMUNES

réf : 2019-04

Vu la loi n°2018-702 du 03 Août 2018 permettant de scinder la compétence "eaux pluviales urbaines" de la compétence "assainissement".

Vu la décision de proposer aux communes membres de leur restituer la gestion des eaux pluviales.

Le Conseil Municipal **approuve à la majorité, dont 2 abstentions**, la restitution de la compétence eaux pluviales aux communes.

A la majorité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 2 [James Le Moing, Joël Personyre])

DECLASSEMENT DU CHEMIN RURAL « DES BORDES GIVRY A VILLEREAU » ET D'UNE PARTIE DE CELUI DIT « DU MOULIN »

Vu la complexité de la situation qui entoure le chemin rural des Bordes Givry et souhaitant traiter le déclassement des deux chemins ruraux simultanément, Madame le Maire propose de sursoir à statuer. Cela afin de laisser le temps au notaire retenu de trouver la meilleure solution pour ce déclassement qui implique trois parties : la commune et deux propriétaires privés.

Cette proposition est acceptée unanimement.

TARIFS DES CONCESSIONS DES CASES DU COLOMBARIUM

réf : 2919-05

Vu, le projet de réduction du tarif des cases du columbarium.

Considérant que les 3 cases du columbarium sont vides, sans doute à cause du prix, Mme le Maire souhaite réduire le tarif des cases afin de passer de 1250 € à 650€, le même prix que pour les cavurnes. Les tarifs des concessions et de la taxe de répartition restent inchangés.

Après délibération, le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité** la réduction du tarif des cases du columbarium à 650 €

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

REVISION DES TARIFS DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

réf : 2019-06

Vu, la proposition de Mme le Maire d'augmenter le prix des locations de salles de **2% pour les non laëtiens**.

Salle Polyvalente Non Laëtiens , **tarifs en vigueur** :

		24h	Week-end	vendredi soir	Dosettes lavage	caution
Prix	avec cuisine	309 €	432 €	110 €	+ 1€	400 €
Prix	sans cuisine	155 €	206 €	87 €	+ 1€	400 €

Salle Rive du Nan Non Laëtiens, **tarifs en vigueur** :

		24h	36h	48h	Vin d'honneur	Dosettes lavage	Caution
prix	avec cuisine	979 €	1236€	1431€	317€	+ 5€	1500 €
prix	sans cuisine	876€	1133€	1270€	266€	+ 5€	1500€

Après en avoir délibéré, le **Conseil Municipal approuve** les nouveaux tarifs proposés par Mme le Maire, qui sont les suivants :

Salle Polyvalente Non Laëtiens

		24 h	week end	vendredi soir	caution
prix	avec cuisine	315 €	440€	112€	400 €
prix	sans cuisine	158 €	210 €	88 €	400 €

Tarifs salle Rive du Nan Non Laëtiens

		24h	36h	48h	Vin d'honneur	Caution
prix	avec cuisine	998 €	1260€	1460 €	323 €	1500 €
prix	sans cuisine	893 €	1155 €	1295 €	270 €	1500 €

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

RAPPORT SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2017

réf : 2019-07

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales qui impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal**

ADOpte le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2017.

DECIDE de transmettre aux services préfectoraux la présente délibération

DECIDE de mettre en ligne le rapport validé sur le site www.services.eaufrance.fr conformément à l'arrêté SNDE du 26 juillet 2010

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- **Dysfonctionnement à la Station d'épuration :** Depuis une semaine la station n'effectue plus d'extraction de boue. Le problème proviendrait d'une pompe endommagée. James Le Moing, Adjoint aux travaux, pense à une erreur de montage de la pompe.
- **Parking de la Mairie :** Il a été constaté à certains endroits un faïençage de la couche de roulement. Exeau TP, qui a réalisé les travaux en 2017, interviendra courant mars/avril.

Prochain Conseil Municipal le 6 février 2019 à 20h30

Séance levée à: 22:00

En mairie, le 18/02/2019
Le Maire
CHANTAL BEURIENNE